

RAPPORT GÉNÉRAL :
SUR LES RECOMMANDATIONS ISSUES DES TRAVAUX EN ATELIERS
ET DE LA TABLE RONDE N° 2

Par Dr Seidik Abba, Spécialiste du Sahel
Président du Centre international de réflexions et d'études sur le Sahel

Après la cérémonie solennelle d'ouverture le 30 janvier 2024, à Nouakchott, les participants au Forum des autorités locales (AL) du Sahel ont discuté dans la matinée de « la gouvernance locale en faveur du leadership féminin » avant d'aborder dans l'après-midi la Table ronde 1 intitulée « *Comment créer davantage de synergies entre les différents acteurs (réseaux d'autorités locales, ONG, bailleurs de fonds) ?* ». Le Forum a repris ses travaux mercredi 31 janvier avec la Table ronde N° 2 consacrée à la « *Mise en œuvre d'une politique locale de sécurité, enjeux et défis pour les autorités locales* ». Les participants se sont ensuite répartis le jeudi 1^{er} février 2024 dans quatre ateliers thématiques de travail. À l'issue de leurs discussions dans ces ateliers, ils ont adopté les recommandations suivantes :

❖ SUR LES FAÏTIÈRES D'AUTORITÉS LOCALES, COOPÉRATION SUD-SUD ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES VILLES A LA MAÎTRISE D'OUVRAGE.

- Procéder à une étude régionale sur l'impact de la crise sécuritaire sur les ressources financières des collectivités territoriales (CT)
- Obtenir la capitalisation par les faïtières des expériences nationales d'intervention des CT dans le domaine de la paix et la sécurité afin de favoriser l'implication des faïtières dans les stratégies nationales de sécurité
- Réaliser une cartographie des partenaires intervenant dans l'accompagnement des CT dans le contexte actuel de crise sécuritaire au Sahel
- Mettre en place un Observatoire des CT sur la place des villes dans la gestion des conflits
- Favoriser la création d'unités d'appui technique au profit des CT en montage des projets et mobilisation des ressources financières
- Aider les faïtières des AL à disposer de l'expertise technique qui leur permet de remplir les conditions exigées pour accéder aux financements du Fonds vert
- Organiser les premières Assises sahéniennes de la décentralisation afin de promouvoir la paix et le développement durable à partir des territoires

❖ SUR LA COCONSTRUCTION DES PROJETS TRANSFRONTALIERS

- Renforcer la gouvernance locale transfrontalière, notamment les programmes de politique locale de sécurité transfrontalière
- Formaliser les cadres de concertation et d'échanges transfrontaliers autour de la culture
- Élaborer des projets d'appui à la sécurité urbaine
- Mettre en place des stratégies de gestion partagée d'infrastructures transfrontalières
- Instituer un Forum africain de sécurité urbaine, projet porté par le Burkina Faso et le Tchad
- Mettre en place un Projet d'appui à la résilience sécuritaire locale et à la coopération transfrontalière entre les communes du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo
- Appuyer la valorisation des instruments musicaux tels que le Balafon au Burkina Faso, au Bénin et au Togo

❖ SUR L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS (EAU, ASSAINISSEMENT ET ÉDUCATION)

- Renforcer la coopération Sud-Sud, au-delà des seuls projets de renforcement des capacités
- Mutualiser les requêtes d'investissements structurants à travers des demandes conjointes de plusieurs CT adressées aux partenaires
- Profiter de tous les leviers qu'offre la coopération décentralisée, notamment le Fonds marocain d'appui à la coopération décentralisée
- Reconnaître que la gestion des ordures ménagères est un réel défi pour les CT
- Constater l'insuffisance des ouvrages de gestion des ordures ménagères dans les CT
- Renforcer les capacités techniques des CT dans la précollecte, la collecte des ordures ménagères à travers l'installation des sites de transit, la mise en place des bacs à ordures ainsi que la formation et l'équipement des structures de précollecte
- Renforcer les capacités des CT en moyens logistiques dans le transport hors agglomération des déchets, notamment les bennes à ordures, les chargeuses
- Envisager la valorisation et la récupération des ordures à partir des centres techniques d'enfouissement dont la construction peut atteindre près de 15 millions d'euros

- Mettre en place un mécanisme adapté de collecte des déchets liquides
- Mettre en place un mécanisme de déchets des bouts de vidange
- Impliquer fortement les populations, en particulier les jeunes et les femmes, dans la gestion par les CT des déchets
- Privilégier un système économique pérenne de traitement des déchets à travers la réalisation des puisards, des systèmes d'égout ainsi que l'acquisition d'équipements nécessaires
- Former les jeunes et les femmes aux métiers en rapport avec la collecte, le transport et le traitement des bouts de vidange

❖ SUR LA SANTÉ

- Coconstruire des projets dans le domaine de la santé portés par le Burkina Faso, le Niger, la Guinée-Conakry et la Mauritanie
- Finaliser les trois centres de santé en cours de construction à Banfora, au Burkina Faso (projet en cours de financement AFD, Daniba, KFW)
- Finaliser la construction de la maternité de Dieudougou, au Burkina Faso (projet en cours financement PUDDR)
- Finaliser la construction et l'équipement de 3 centres de santé intégrés à Niamey (en cours financement AIMF)
- Réaliser la construction d'une maternité à Akjout, en Mauritanie (projet en cours, financement diaspora)
- Monter une caravane médicale à Nouadhibou, en Mauritanie (projet en cours, financement îles Canaries)
- Mise en place d'une caravane de santé à Tidjikdja en Mauritanie (projet en cours)
- Construire un centre pour le diabète à Nouadhibou, en Mauritanie (en recherche de financement)
- Construire un centre de consultations pré et postnatales à Tidjikdja en Mauritanie (en recherche de financement)

- Construire un centre d'écoute et de sensibilisation des femmes en âge de procréer à Tiguizemour en Mauritanie (en recherche de financement)

❖ **RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA TABLE RONDE 2 « MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE LOCALE DE SÉCURITÉ, ENJEUX ET DÉFIS POUR LES AUTORITÉS LOCALES »**

À l'issue des différentes interventions des panélistes de la table ronde N° 2, des recommandations générales et spécifiques suivantes ont été formulées :

❖ **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

- Rechercher une plus grande synergie entre les États, les CT et les partenaires sur les questions de sécurité
- Distinguer les CT déjà impactés par la crise sécuritaire de celles qui ne le sont pas encore afin de mettre au point des approches spécifiques et appropriées pour chacune des deux catégories.

❖ **RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES**

➤ **Aux États**

- ✓ Assurer une meilleure prise en compte du niveau local dans les stratégies de sécurité nationale afin de tirer profit de la valeur ajoutée que les CT peuvent y apporter
- ✓ Préserver les ressources financières transférées aux CT, en dépit de la pression budgétaire imposée par la crise sécuritaire

➤ **Aux Collectivités territoriales**

- ✓ Soutenir les faïtières telles que l'AIMF et les faïtières nationales dans la mobilisation des financements en se tenant à leurs côtés lors des démarches auprès des partenaires
- ✓ Renforcer les ressources humaines et financières des CT afin qu'elles puissent apporter une contribution efficace et remarquable aux stratégies nationales de sécurité
- ✓ Veiller à garantir un accès large et de qualité des populations aux services essentiels, notamment, en matière de santé, d'éducation et d'eau et d'assainissement

➤ **Aux partenaires**

- ✓ Assurez-la prise en compte en tant qu'acteur légitime des CT dans le contexte actuel de crise multidimensionnelle au Sahel
- ✓ Impliquer du début à la fin les CT dans les modalités d'intervention afin d'éviter des initiatives inappropriées
- ✓ Ne jamais se substituer aux bénéficiaires pour définir les priorités à leur place

Fait à Paris,

lundi 5 février 2024

Dr Seidik Abba,